

INFORMATIONS RELATIVES A LA SUSPENSION DES FONDS H2O

En date du 28 août dernier, et à la demande de l'Autorité des Marchés Financiers, la société de gestion de plusieurs OPCVM, H2O Asset Management LLP, a publié un communiqué annonçant sa décision de suspendre provisoirement les souscriptions et les rachats des parts des fonds (voir liste ci-dessous) pour des raisons d'incertitudes de valorisation liées à leurs expositions significatives en titres « privés » et à l'exécution encore très partielle du contrat de cession (« contrat Evergreen »).

Liste des fonds concernés (Nom et ISIN des fonds) :

▪ H2O ADAGIO HUSD-I	FR0011981786
▪ H2O ADAGIO I	FR0010929794
▪ H2O ADAGIO -N C- CAP/4 DEC	FR0013186772
▪ H2O ADAGIO SR C	FR0013393188
▪ H2O ALLEGRO N	FR0013186673
▪ H2O ALLEGRO R	FR0011015460
▪ H2O MODERATO R	FR0010923367
▪ H2O MODERATO SR	FR0013393295
▪ H2O MULTIBONDS IC	FR0010930438
▪ H2O MULTIBONDS N	FR0013186707
▪ H2O MULTIBONDS part SR EUR	FR0013393329
▪ H2O MULTIBONDS R(C)	FR0010923375
▪ H2O MULTIEQUITIES PART R	FR0011008762
▪ H2O MULTISTRATEGIES I	FR0010930446
▪ H2O MULTISTRATEGIES R	FR0010923383
▪ H2O VIVACE I C	FR0011006220

Ces suspensions sont effectuées à titre provisoire pour une période estimée à environ quatre semaines. Pendant cet intervalle de temps, H2O Asset Management LLP précise qu'elle poursuivra activement sa gestion tout en organisant, pour les OPCVM concernés, le cantonnement des titres « privés ».

Les autres actifs seront transférés dans un nouvel OPCVM conservant la même stratégie d'investissement. Cet OPCVM, qui devra faire l'objet d'un agrément de l'Autorité des Marchés Financiers, aura les mêmes caractéristiques financières et juridiques, les mêmes codes ISIN et s'appuiera sur les mêmes acteurs (i.e. société de gestion, dépositaire, commissaire aux comptes notamment).

Une fois ces opérations réalisées, chaque investisseur détiendra des parts d'un fonds identique au fonds initial, mais sans les titres « privés ». Ce fonds aura le même nom suivi des lettres « FCP ». L'investisseur détiendra également des parts du fonds cantonné dont l'objectif sera de céder ces titres, dans le meilleur intérêt des investisseurs, soit dans le cadre dudit contrat Evergreen, ou par tout autre moyen.

La valeur liquidative de ces supports n'est plus publiée depuis le 28 août dernier.

CALI Europe et CALI Europe Succursale France, ont décidé de répercuter ces mesures de suspension, conformément aux réglementations qui leur sont applicables, durant la période estimée à environ 4 semaines par la société de gestion. En conséquence, aucune demande d'opération portant sur ces supports d'investissement ne pourra être exécutée pendant cette période.

Les demandes d'opération d'investissement et de désinvestissement portant sur les parts desdits fonds ne pourront être traitées.